

N° PO51B002

Auteur(s) : EGGERMONT

Date : 03/06/2021

Révision : 1.0

Politique de respect du processus de Kimberley

Le groupe Gemmes-Tech, à travers ses 3 sociétés, s'engage à ne pas commercialiser de diamants issus de zones de conflits et à respecter les principes du processus de Kimberley.

Le groupe s'engage à :

1. Adhérer pleinement à la Résolution du Conseil Mondial du Diamant sur l'Autorégulation de l'Industrie.
2. Notifier la déclaration de garantie ci-dessous sur toutes ses factures liées au diamant.
« Les diamants ici facturés ont été achetés auprès de sources légitimes non impliquées dans le financement de conflits et conformément aux résolutions des Nations Unies. Le vendeur garantit par la présente que ces diamants sont « conflict free », basés sur ses connaissances personnelles et/ou des garanties écrites fournies par le fournisseur de ces diamants. ».
3. Ne pas acheter de diamants auprès de sources qui n'adhèrent pas aux principes de la Résolution du Conseil Mondial du Diamant sur l'Autorégulation de l'industrie et/ou qui ne mentionnent pas la déclaration de garantie sur leurs factures. "
4. Former tous les employés concernés pour l'achat ou la vente de diamants sur le commerce de diamant de sang, le système de certification du processus de Kimberley et le système de garantie du World Diamond Council.

LONAY/SUISSE, 04/06/2021

Mad. Nahid MIAN SHAH
Présidente Fondatrice

